

De moins en moins de nature pour de plus en plus d'habitants ?

La Suisse se bétonne. Les villes grignotent le paysage, les villages fusionnent les uns avec les autres. En tant qu'ami de la nature sans étiquette partisane, je le dis clairement : ça suffit ! Je soutiens l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions ! ». Elle intervient là où le Conseil fédéral et le Parlement échouent systématiquement depuis des décennies : face à l'immigration de masse incontrôlée qui transforme de plus en plus notre paysage et menace notre cohésion nationale.

La menace fondamentale : nature et cohésion nationale

D'un point de vue purement technique, on pourrait encore construire des logements et des infrastructures de transport pendant longtemps. Même à court terme, à condition que l'immigration future soit estimée de manière réaliste et que suffisamment de main-d'œuvre soit disponible. Le problème fondamental reste cependant le bétonnage du pays, que le peuple suisse a rejeté à plusieurs reprises. Les êtres humains ont besoin de nature sauvage pour se revivifier. Un pays a besoin de surfaces agricoles pour garantir un certain degré de souveraineté alimentaire, sans laquelle il deviendrait vulnérable au chantage. La Suisse ne peut pas à la fois protéger la nature et accepter une croissance démographique illimitée. On pourrait certes empiler les gens dans des immeubles de plus en plus hauts. Mais jusqu'où voulons-nous aller ? Et même empilés, ils ont besoin de nourriture, de routes, de rails, d'électricité et d'autres infrastructures, ce qui implique une consommation massive d'espace supplémentaire.

Parce que l'UDC défend l'initiative au nom de la durabilité, ses adversaires l'accusent souvent d'hypocrisie. Le fait que l'UDC privilégie fréquemment le développement économique au détriment de la nature soulève effectivement une question légitime. Mais une population ne peut pas croître indéfiniment sur un territoire limité. Et l'on pourrait tout aussi bien reprocher aux Verts leur hypocrisie : ils ne s'intéressent qu'à l'empreinte écologique par personne, jamais au nombre de personnes. Peut-être ne s'agit-il pas d'hypocrisie, ni chez les Verts ni chez l'UDC. On peut tout simplement avoir encore d'autres priorités à côté de la protection de la nature. Les arbitrages que l'on fait entre différents objectifs et les solutions que l'on juge les meilleures pour protéger la nature dépendent des préférences.

La deuxième grande menace porte sur la cohésion nationale. Une immigration trop forte rend l'intégration plus difficile. De plus en plus de Suisses se sentent étrangers dans leur propre pays. Notre démocratie est en danger : soit on accorde le droit de vote aux étrangers, qui ne partagent pas nécessairement nos valeurs, soit une grande partie de la population reste exclue des décisions.

La privatisation de la politique migratoire : un accord entre immigrés et entreprises

L'immigration de main-d'œuvre ne concerne pas seulement l'immigré et l'entreprise qui l'embauche. Elle sert certes les intérêts des deux parties puisqu'elles en décident librement. Pourtant, le reste de la population en subit aussi des conséquences sans avoir son mot à dire. C'est pourquoi l'État doit pouvoir fixer des règles d'immigration. La politique migratoire ne doit pas être privatisée. Les effets de l'immigration peuvent être positifs ou négatifs. Il appartient aux citoyens de peser démocratiquement si le bilan global est positif ou négatif pour le pays.

Soyons clairs : ce n'est pas la faute des étrangers qui viennent chez nous s'ils sont trop nombreux à immigrer en Suisse. Du moins tant qu'ils respectent les lois suisses. Si les règles d'immigration sont trop laxistes, les responsables sont les Suisses eux-mêmes. C'est un problème purement helvétique. Lorsque les règles permettent une immigration illimitée, de très nombreux immigrés arrivent, généralement pour obtenir un meilleur salaire que dans leur pays d'origine. C'est compréhensible.

Malgré des décennies d'immigration massive (rythme actuel : un solde migratoire net de 1 million sur environ 13 ans), la Suisse manque toujours de main-d'œuvre. L'immigration est devenue une solution de facilité. Elle nous dispense, par exemple, de former suffisamment de médecins suisses. De plus, elle peut s'auto-alimenter : chaque nouvel arrivant crée un besoin supplémentaire en logements, infrastructures de transport et soins, ce qui peut relancer à son tour une nouvelle immigration. Rien ne garantit que la répartition par secteur des travailleurs immigrés réponde spontanément aux besoins de l'économie domestique. Elle peut tout autant être déterminée par les besoins des industries d'exportation, y compris par les demandes des entreprises étrangères que l'on a attirées en Suisse.

Les mécanismes naturels d'adaptation du marché du travail en cas de réduction de l'immigration sont souvent sous-estimés. Avec moins d'immigration, les salaires augmenteraient dans les branches en pénurie, ce qui inciterait à augmenter la productivité (notamment grâce à l'IA et à la robotique) et attirerait davantage de main-d'œuvre, que ce soit par la reconversion de travailleurs issus d'autres branches, par une orientation accrue des jeunes vers ces filières ou par une augmentation du taux d'activité. Cette augmentation des salaires et une plus grande facilité à trouver un travail pourraient conduire à une réduction du chômage et au retour sur le marché du travail de certains inactifs.

L'immigration de jeunes actifs a certes un effet positif sur l'AVS, surtout tant que la population immigrée n'a pas encore vieilli. Cet effet repose cependant sur une logique de croissance qui n'est pas durable à long terme. Et la pression démographique temporaire due à la vague de départs à la retraite des baby-boomers ne devrait pas être combattue par des mesures qui modifient durablement la taille de la population.

Les accords de libre circulation : la voiture sans freins

L'initiative pourrait conduire à la dénonciation des accords de libre circulation. Nous sommes montés dans cette voiture sans freins sur la base de fausses informations. Le Conseil fédéral avait affirmé : « Pas d'immigration massive à craindre ». L'acceptation de l'initiative pourrait également entraîner la dénonciation des Accords bilatéraux I qui sont liés à l'accord de libre circulation par la clause guillotine. Ce n'est toutefois pas certain, car la dénonciation des accords de libre circulation n'est prévue qu'en dernier recours. D'ici là, l'UE pourrait avoir changé d'attitude en matière d'immigration (on observe déjà des évolutions dans certains pays comme le Danemark) ou l'UE elle-même pourrait avoir profondément changé, de manière aujourd'hui imprévisible (comme autrefois l'Union soviétique). Néanmoins, il reste possible que l'acceptation de l'initiative mène à long terme à la fin des Accords bilatéraux I. Cet argument nous est constamment opposé pour nous faire accepter pratiquement tout (« Bilatérales III », etc.). La Suisse se trouve peut-être face à l'alternative suivante : soit se soumettre en permanence à l'UE, soit diversifier encore davantage son commerce international pour se protéger de cet instrument de chantage.

Les solutions illusoire du Conseil fédéral et du Parlement

Un plafond de 10 millions n'est pas idéal. Cela signifie qu'il faut accorder une priorité absolue à cette limite en toutes circonstances. Un frein que l'on pourrait actionner quand on le juge nécessaire serait plus judicieux. Mais comme le Conseil fédéral et le Parlement n'utiliseraient de toute façon pas un tel frein, le peuple n'a pas d'autre choix que d'accepter une initiative suffisamment stricte pour que ses « représentants » ne puissent pas la contourner. C'est la conséquence regrettable de l'attitude de ceux qui sont censés représenter le peuple.

Le Conseil fédéral envisage certes des solutions pour certains problèmes liés à l'immigration, mais celles-ci ne seront pas nécessairement mises en œuvre. Ne serait-ce que parce que le peuple pourrait rejeter la construction de nouvelles infrastructures en raison de son opposition à la poursuite du bétonnage du pays (comme il l'a fait le 24 novembre 2024 en refusant clairement les plans d'extension de six tronçons d'autoroutes). Surtout, ces mesures ne protègent ni la nature ni la cohésion nationale, car elles ne s'attaquent pas à la racine du problème de l'immigration.

Si le Parlement considère vraiment que l'initiative est une mauvaise solution à un problème dont il reconnaît l'existence, il aurait dû présenter un contre-projet. Or il ne l'a pas fait. La clause de sauvegarde contenue dans les « Bilatérales III » est parfois présentée comme une sorte de contre-projet. Elle n'est cependant pas crédible. Premièrement, elle suppose la ratification d'un accord de soumission qui porte atteinte à la souveraineté et à la démocratie de la Suisse. Deuxièmement, ni la protection de la nature ni la cohésion nationale ne justifieraient son activation. Troisièmement, il est peu probable que le Conseil fédéral l'applique réellement — d'autant que cela pourrait

provoquer des sanctions de l'UE (si le Comité mixte ne donne pas son accord). De plus, les « Bilatérales III » élargissent la libre circulation des personnes. Elles créent de nouveaux droits de séjour. Surtout, si le droit de l'UE en matière de libre circulation évolue, la Suisse devra reprendre ces modifications. Dans le cas contraire, elle violerait ses obligations et s'exposerait à des sanctions.

Des montagnes identiques – des institutions différentes

Lors d'une randonnée dans les Alpes, la frontière semble artificielle : les montagnes ont la même allure des deux côtés. Les institutions, en revanche, sont fondamentalement différentes. La Suisse est unique avec sa démocratie directe, son fédéralisme et sa méfiance profondément ancrée envers la concentration du pouvoir politique. C'est précisément parce qu'elle est différente qu'elle a extraordinairement réussi et attire tant de personnes. Elle n'est pas tombée du ciel. Elle a été créée et protégée. C'est le bien commun de ses citoyens. Nous avons le droit de décider qui peut y entrer. Si l'initiative est rejetée, la population continuera à croître jusqu'à ce que la qualité de vie se dégrade suffisamment pour freiner l'immigration. Voulons-nous agir avant ?

Pierre-Alain Bruchez



Auteur de « [ÉCOLOGIE VITALE – Protéger la nature hors de nous pour la ranimer en nous](#) ».

